

Folio nº

Commune de FLERS 61100	Date	Arrêté	Nature	Date de mise en ligne sur le site internet :
	13.10.2025	SG-25.449	7.10	13 Octobre 2025
	REGISTRE DE LA DIRECTION DES SERVICES AU PUBLIC			

ARRETE

OBJET

DROITS DE PLACE ET STATIONNEMENT REGIE DE RECETTES NOMINATION D'UN MANDATAIRE

OH/JS

Le Maire,

Vu la délibération n°2 en date du 21 août 1979, créant la régie « DROITS DE PLACE ET STATIONNEMENT »,

Vu l'arrêté SG-25.249 du 2 juin 2025 confirmant la régie de recettes « DROITS DE PLACE ET STATIONNEMENT »,

Vu l'avis conforme du comptable public assignataire en date du 2 octobre 2025.

Vu l'avis conforme de la régisseuse en date du 2 octobre 2025.

Vu l'avis conforme des mandataires suppléants en date du 2 octobre 2025.

ARRETE

<u>ARTICLE 1</u> – Monsieur Romain FOUCAULT est nommé mandataire de la régie de recettes, pour le compte et sous la responsabilité du régisseur, avec pour mission d'appliquer exclusivement les dispositions prévues dans l'acte de création de celle-ci.

<u>ARTICLE 2</u> – Les mandataires ne doivent pas percevoir des sommes pour des produits autres que ceux énumérés dans l'acte constitutif de la régie, sous peine de s'exposer aux poursuites disciplinaires et aux poursuites pénales prévues par l'article 432-10 du code pénal. Ils doivent encaisser les produits selon les modes de recouvrement prévus par l'acte constitutif de la régie.

<u>ARTICLE 3</u> – Les mandataires sont tenus d'appliquer les dispositions de l'instruction interministérielle n°06-031-A-B-M du 21 avril 2006 relative à l'organisation, au fonctionnement et au contrôle des régies des collectivités territoriales et de leurs établissements publics.

Prénom - Nom	« Vu pour acceptation »	Signature
Laurence JUMELINE Régisseuse		
Nathalie TOUTAIN Mandataire suppléante		
Yvan LEMOINE Mandataire suppléant		
Romain FOUCAULT Mandataire		

Fait à FLERS, le 13/10/2025

Le Maire,

Yves GOASDOUE

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur 061-216101691-20251013-SG-2025-449-Al

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 13/10/2025